

# DEMANDE D'ADHÉSION OU RENOUVELLEMENT

Licence valable du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024 – Assurance jusqu'au 31.12.2024

**À remplir entièrement et à retourner après signature, avec votre règlement, à l'adresse ci-dessous**

Je soussigné(e) Nom : ..	Prénom ..
Né(e) le : .... à :	N° de Licence .
<b>Adresse principale</b> Où doit être envoyé mon courrier . . . . .	
<b>Résidence secondaire :</b> . . . . .	
Téléphone : .....	Portable: . . . . .
Email :	.@.

Demande à adhérer (\*) ou à renouveler (\*) mon adhésion  
avec l'assurance  IRA: 61,25€  IMPN: 73,30€  
Avec Abonnement à **Passion Rando (10€)**  IRA: 71,25€  IMPN: 83,30€

**MARINA RANDO**  
*Esterel Gallery, 809, Bd des Ecureuils, 06210 Mandelieu*  
site : www.marina-rando.com  
Affiliée à la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre** sous le N° 05046  
Agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

**PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT**

NOM et Prénom : \_ . . . . .

Adresse : \_ . . . . .

Téléphone : \_ \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_ \_\_\_\_\_

- ▶ J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.
- ▶ Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé plusieurs formules d'assurances facultatives pour couvrir mes propres accidents corporels.
- ▶ **J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur de Marina Rando et m'engage à en observer toutes les dispositions.**
- ▶ Je reconnais qu'il m'a été remis un formulaire précisant les formalités à accomplir en cas d'accident.
- ▶ En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche, notamment en montagne et m'engage également à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai. Je joins à la présente, un certificat médical attestant de la non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre, datant de moins d'un an.

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention manuscrite : "Lu et approuvé"

# NOTICE

## LICENCES FEDERALES 2023/2024

<b>COUVERTURE</b>	<b>IRA:</b> Individuelle Responsabilité civile, Accidents corporels Assistance	<b>IMPN :</b> Individuelle Multi loisirs Pleine Nature
<b>ACTIVITES ASSUREES</b>	Randonnée pédestre (monde entier) Raquettes Ski nordique March nordique	Randonnée pédestre (monde entier) Raquette – Ski nordique – Marche nord. Randonnée alpine (Peu difficile) Ski de randonnée Ski alpin sur piste et hors piste Via Ferrata – petite escalade (PD°) Cyclisme etc. (voir détails sur votre licence) – Activités d'eau vive
<b>ACTIVITES EXCLUES</b>	Ski alpin Ski de randonnée Escalade Alpinisme	Escalade (au-delà du degré PD) Alpinisme (idem)
<b>Tarif national de la licence</b>	IRA : 33,25 €	IMPN : 45,30 €
<u>Adhésion au club</u>	28,00 €	28,00 €
<u>Cotisation annuelle à payer</u>	<b>61,25 €</b>	<b>73,30 €</b>

*À ces prix il faut ajouter 10 € pour recevoir le magazine "RANDO PASSION" de la FFRP.*

### CERTIFICAT MEDICAL

**Obligatoire pour une nouvelle adhésion et tout renouvellement.**

### DECLARATION DE SINISTRE

#### Que faire en cas d'accident

- ◆ Déclarer l'accident dans les 5 jours ouvrés (vous adresser à votre secrétaire ou adjoint)
- ◆ Fournir un certificat médical descriptif des blessures
- ◆ **Pour déclencher les recherches et secours en France**
- ◆ La première chose à faire est d'appeler l'organisme local approprié (Samu 15, gendarmes 17, pompiers 18, secours en montagne, etc. ...112)
- ◆ En cas de nécessité de transport à l'hôpital, vous pouvez contacter directement un ambulancier si cela peut faire gagner du temps et ces frais sont remboursés par la garantie Accidents Corporels.
- ◆ **Pour déclencher l'assistance**
- ◆ Appeler Mutuelle des sportifs au n° de téléphone figurant sur la licence en indiquant
  - votre appartenance à la FFRP
  - vos nom et prénom et le code (en lettre) de votre licence (catégorie en haut à droite de la carte licence)

Dans tous les cas, se référer au support papier accompagnant la licence

#### L'intervention de l'Assistance est à requérir :

- Pour des motifs sérieux, lorsqu'il s'agit de répondre à un état réel de détresse, mais non en cas de malaise ou de traumatisme bénin.